



MINISTÈRE DU TRAVAIL ET
DE LA FONCTION PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU BENIN



PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION INTELLIGENTE AU BÉNIN

Budget total: TRAC 2 : US\$ 720 000

BUT ET OBJECTIFS

Le fonds TRAC 2 sera utilisé pour la réalisation d'un projet de mise en place de l'Administration Intelligente au Bénin en partenariat avec le Ministère du Travail et de la Fonction Publique, en collaboration avec le Ministère en charge de l'Economie Numérique. Le projet vise à rendre l'économie béninoise plus compétitive et plus productive. Il va accroître la performance, l'efficacité et l'efficience de l'administration publique. Il permettra aux différents usagers d'accéder plus facilement à des services publics de meilleure qualité indépendamment de leur sexe, religion, origine, classe sociale, lieu géographique de résidence, sensibilité politique, etc.

Les objectifs spécifiques poursuivis par ce projet sont :

- Accroître de 15% au moins le taux de satisfaction des usagers par rapport à l'offre des services publics ;
- Réduire le délai de délivrance des actes de carrière et de pension de retraite, dans l'administration publique nationale et locale au Bénin, par la mise en place d'outils appropriés, notamment les outils de l'administration intelligente ;
- Doter les services publics de dispositifs performants de lutte contre la corruption aux niveaux central, déconcentré et décentralisé par l'automatisation du suivi des projets et décisions gouvernementaux.

En effet, le Gouvernement du Bénin entend par la mise en œuvre de l'administration intelligente, donner un coup d'accélérateur au processus de l'amélioration de l'efficacité de l'action gouvernementale et de modernisation de l'administration publique au niveau central et local.

ARRIMAGE AVEC LES OBJECTIFS DU TRAC 2

- ❑ Le présent projet est en parfait arrimage avec les objectifs du TRAC 2. En effet, par ce projet, le PNUD « delinked » depuis janvier 2019, se positionne sur une action stratégique inscrite au Programme d'Action du Gouvernement du Bénin (PAG 2016-2021). C'est l'action « Dynamiser et moderniser notre administration », inscrite à l'axe 2 « Amélioration de la gouvernance » et au niveau du pilier 1 portant sur la Démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance.
- ❑ Ce projet répond également à la solution signature N°2 du PNUD : Mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable. En effet, il permettra de soutenir les modes de développement de la gouvernance électronique, inscrits dans le Plan de Développement du Gouvernement Béninois, donc de sa vision. Il prendra surtout en compte dans sa mise en œuvre les préoccupations des personnes vulnérables : les retraités, les femmes, les jeunes (à travers la mise en place d'un bon système de recrutement).
- ❑ Par ce projet, le PNUD renforcera sa position de partenaire privilégié du gouvernement du Bénin pour conduire des réformes structurelles relatives à la gouvernance et à la relance de l'économie nationale. Par ailleurs, le succès visé est de nature à susciter d'une part, l'intérêt d'autres partenaires stratégiques comme l'Union Européenne et la Turquie qui s'intéressent déjà à la problématique et, d'autre part, la GIZ et la coopération Suisse qui interviennent également dans le renforcement des capacités de l'administration locale, sans pour autant aborder ce chantier innovant qu'est l'e-gouvernance.

ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS RÉGIONALES

- ❑ Le projet est aussi en arrimage avec l'UNDAF 2019-2023 et avec le Document de Programme Pays (CPD 2019-2021). Concernant l'UNDAF, le projet contribue à la réalisation de l'action 3.3.1 libellée : « Dématérialisation des mécanismes et processus d'offre de services administratifs et renforcement du système de gestion des ressources humaines de l'Etat ».
- ❑ Le projet concourt également à la mise en œuvre de l'action de 3.3.4 relative à l'Amélioration de l'utilisation des TICs dans la participation citoyenne pour la reddition de compte et la lutte contre la corruption. Ces deux actions sont inscrites au PRODUIT 3.3 de l'Effet 3 de l'UNDAF : « Les institutions nationales et locales et les organisations de la société civile ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour conduire efficacement les réformes administratives, économiques et institutionnelles et promouvoir la participation et la reddition des comptes ».
- ❑ Le bureau pays est dans la première année de mise en œuvre de son CPD avec une forte mobilisation et une forte implication des différentes parties prenantes. En résumé, le projet ambitionne faire de l'utilisation des « digital technologies and big data » un outil d'amélioration des services publics et concourt également aux transformations structurelles en cours au Bénin pour l'atteinte des ODD
- ❑ Le présent projet est en parfait arrimage avec les objectifs du TRAC 2. En effet, il s'inscrit en droite ligne des priorités régionales mettant l'accent sur le partenariat Sud-Sud (ici par exemple entre le Bénin et le Sénégal) et les cibles de l'Objectif de Développement Durable N°16.

RÉSULTATS ATTENDUS

Mobilisation des ressources

Résultat 1: Accroître la contrepartie financière de l'Etat Béninois à la mise en œuvre du Programme de coopération Bénin-PNUD, notamment pour la promotion de l'administration intelligente dès 2020.

Résultat 2: Mettre en place un creuset de partenariat stratégique pour la mutualisation de ressources en vue de la mise en place d'une administration intelligente au Bénin.

RÉSULTATS ATTENDUS (SUITE & FIN)

Résultats du programme :

Résultat 1 : Un guichet unique virtuel de la fonction publique est disponible et mis en utilisation.

Résultat 2 : Vingt (20) centres communaux de services publics sont conçus, construits et mis en œuvre en 2020.

Résultat 3 : L'Administration du travail est modernisée

Résultat 4 : Le Système d'Information du Ministère du Travail et de la Fonction Publique est modernisé

Résultat 5 : Un système de communication unifié est mis en œuvre dans l'administration publique

AUTRES BÉNÉFICIAIRES

Les **bénéficiaires** sont : Agents permanents de l'Etat, Agents admis à la retraite, Jeunes (hommes et femmes), Usagers-Clients de l'Administration Publique.

Ainsi, outre les **ministères sectoriels et les collectivités territoriales** ciblés pour bénéficier de l'appui institutionnel, la mise en œuvre du projet **impacterait également environ soixante-dix mille (70 000) hommes et femmes, agents permanents de l'Etat.**

Ces agents auront leurs actes de carrière régulièrement mis à jour, numérisés, disponibles en permanence et accessibles aussi bien en versions imprimées qu'en versions électroniques en ligne.

Le projet **impacterait aussi des centaines de milliers d'agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite.**

INDICATEURS DE SUCCÈS

- **Indicateur** : Le premier indicateur est le taux de service public offert en ligne. C'est un indicateur renseigné annuellement par la **fondation Mo Ibrahim** et, par conséquent est disponible sans aucun frais à engager par le projet.
- **Référence**: En fin 2016, le taux du service public au Bénin est estimé à **19,6%**, un taux très faible qui explique le classement du **Bénin au 34^{ième} rang sur les 54 pays africains**.
- **Cible**: La cible poursuivie est de **30% au moins en fin 2020**.
- **Source de données**: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique ; Rapports d'activités des Ministères en charge des réformes et du numérique.
- **Échéance pour la cible**: 15% au 31 juillet 2020 ; 30% au 31 décembre 2020.

IMPLÉMENTATION

Activités	Description de l'activité	Coût	Période
1	Un guichet unique virtuel de la fonction publique : C'est un système de gestion partagée des données du personnel de l'Etat qui permet d'offrir des interfaces adaptés et innovants d'accès au service public pour les agents de l'Etat et les usagers/clients. Pour cela, il fonctionne en bonne intelligence avec plusieurs systèmes sectoriels.	120,000	Mars – Juin 2020
2	20 centres communaux de services publics sont conçus : Ce sont des relais du système de dématérialisation des prestations et démarches administratives dans les communes. Un point d'accès aux prestations en ligne pour les usagers n'ayant pas la capacité de se doter des moyens de bénéficier desdites prestations.	350,000	Mars-Décembre 2020
3	L'Administration du travail est modernisée : C'est un système de veille permanente qui permet de suivre les décisions gouvernementales et de vérifier en temps réel, les écarts entre les objectifs à atteindre et l'usage des ressources. Le suivi s'appuiera sur des indicateurs différents. Selon les niveaux hiérarchiques de suivi, il s'effectuera ensuite par la collecte, le stockage, le traitement, l'analyse et la diffusion des données recueillies sur le terrain, à	85,000	Mai 2020

IMPLÉMENTATION

Activités	Description de l'activité	Cout	Période
4	Le Système d'Information du Ministère du Travail et de la Fonction Publique est modernisé : Il s'agira ici d'assurer la sécurité, la fluidité et la circulation et l'échange d'information entre les structures du MTFP et l'autonomisation énergétique du dispositif d'interconnexion des infrastructures.	70,000	Juillet - Septembre 2020
5	Un système de communication unifié pour l'administration publique est mis en place et opérationnel : C'est un système qui permettra la dématérialisation et la centralisation de la gestion des courriers administratifs, des prestations et démarches administratives au niveau des Ministères et autres Institutions de l'Etat.	80,000	Avril - Juillet 2020

PARTENAIRES CLÉS

partenaires	Description du role
Ministère du Travail et de la Fonction Publique (le MFTP)	Le MFTP facilite particulièrement l'atteinte des résultats relevant de sa compétence. Pour se faire, il porte le projet au niveau du gouvernement, garantit la facilitation des procédures administratives, habilite ses collaborateurs pour l'appropriation et la durabilité des acquis du projet et plaide pour l'augmentation de la contrepartie financière nationale.
Ministère de l'Economie Numérique	Pour l'atteinte des résultats, l'accompagnement du Ministère de l'Economie Numérique à travers l'Agence des services et Systèmes d'information est nécessaire pour le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des équipes du MFTP. Il plaide auprès du Gouvernement pour l'élargissement du maillage du territoire en infrastructure réseau.
Ministère en charge de la Décentralisation et de la Gouvernance locale (MDGL)	Pour l'atteinte des résultats relevant de sa compétence, le MDGL porte le projet au niveau du gouvernement, garantit la facilitation des procédures administratives, habilite ses collaborateurs pour l'appropriation et la durabilité des acquis du projet et plaide aussi pour l'augmentation de la contrepartie financière nationale.
Université d'Abomey - Calavi (UAC) et certains centres de recherche tels que la Chaire UNESCO des droits de l'homme et de la démocratie	Ce partenariat vise non seulement un impact scientifique, mais également la dissémination de l'approche. Certains Centres de recherche et de formation de l'Université d'Abomey-Calavi interviennent dans les domaines de la gouvernance électronique et de la démocratie. C'est le cas, entre autres, du Centre d'Etudes, de Formations et de Recherches pour le Développement (CEFRED) de l'UAC, de l'Institut de Formation et de Recherche en Informatique, de la Chaire UNESCO (institution universitaire formant des cadres de haut niveau depuis plus d'une décennie et délivrant des diplômes de master professionnel es bonne gouvernance et démocratie),...

RISQUES

Le premier risque a trait à la non -mise à disposition à temps d'espace de construction des centres communaux tandis que le second risque est relatif à la couverture de toute l'étendue du territoire national en infrastructures réseaux. Cependant, il est possible de mitiger ces risques.

En ce qui concerne le premier risque, nous comptons y remédier grâce à l'implication les principaux responsables des communes bénéficiaires. Par rapport au second risque, nous allons nous atteler, dans le choix des communes, à privilégier celles ayant une avance en infrastructures réseaux.